

Nous prenons soin de ceux
qui prennent soin des autres

Mutuelle
complémentaire
des agents publics



À PARTIR DE
15,50€
MOIS
SEULEMENT

LA COMPLÉMENTAIRE SANTÉ PAR ET POUR LES AGENTS PUBLICS

LES + DE LA **MUTUELLE
COMPLÉMENTAIRE**



Ma cotisation **JUSTE & SOLIDAIRE**
calculée en fonction de mon salaire



Des avantages **POUR MA FAMILLE**
TARIF ENFANT jusqu'aux 25 ans de mes enfants



DES SERVICES EXCLUSIFS INCLUS
dans mon contrat

Pour en
savoir plus,

Flashez-moi !



La MCV PAP / MC602 se transforme

#AgentsPublicsCommeVous

52 rue de Sévigné 75003 Paris | 01 49 72 56 50

www.mutcomplementaire.fr



Pourquoi adhérer à la Mutuelle Complémentaire ?



- ✓ Au service des agents publics et de leurs familles depuis plus de 75 ans
- ✓ Un tarif selon le salaire de l'adhérent
- ✓ De nombreux avantages inclus
- ✓ Un réseau de conseillers de proximité
- ✓ Acteur de l'économie sociale et solidaire
- ✓ 3 centres mutualistes Optique et Audition

3 niveaux de protection, à choisir selon vos besoins

ESSENTIEL	CONFORT	PREMIUM
Une couverture santé de base	Une couverture santé renforcée	Une couverture santé optimale
A partir de 15,50 € / mois *	A partir de 43,50 € / mois *	A partir de 55,30 € / mois *
Votre besoin Vous souhaitez être couvert principalement pour les soins courants, l'hospitalisation ou les équipements 100 % Santé (optique, dentaire et audition RAC 0**)	Votre besoin Vous souhaitez une couverture renforcée en hospitalisation, optique ou dentaire pour vous et/ou votre famille	Votre besoin Vous souhaitez une couverture santé optimale pour vous et/ou votre famille
Parmi vos avantages • Une couverture des soins courants • Prise en charge intégrale des équipements 100 % Santé (optique, dentaire et audition) • Bilan nutritionnel 100 €/an	Parmi vos avantages • Une couverture améliorée de vos frais optiques, dentaires et soins courants • Orthodontie adulte, jusqu'à 300 €/an • Bilan nutritionnel 100 €/an	Parmi vos avantages • Une couverture optimale sur tous les postes de santé • Orthodontie adulte, jusqu'à 400 €/an • Forfait médecine douce 100 €/an • Podologie 80 €/an • Bilan nutritionnel 100 €/an

Nos formules	ESSENTIEL	CONFORT	PREMIUM
	Une couverture santé de base	Une couverture santé renforcée	Une couverture santé optimale
Soins courants	***	****	*****
Hospitalisation	**	****	*****
Optique	*	***	*****
Dentaire	*	***	*****
Aides auditives	*	***	****
Bien-être et médecine douce	**	****	****
Prévention	****	****	****

* Pour un agent public âgé de 20 ans à l'adhésion, ayant des revenus mensuels inférieurs à 1400 €.

** Reste à charge zéro.

L'offre de la Mutuelle Complémentaire

Au service des **agents publics** depuis plus de **75 ans**, nous vous proposons une gamme de **complémentaires santé** dédiée aux besoins des agents de la fonction publique hospitalière, territoriale et d'État, ainsi qu'à leurs ayants-droits.

Nos offres sont spécialement conçues pour répondre aux besoins et au budget de chacun en proposant une gamme évolutive.

Chaque offre intègre les paniers « **100 % Santé** » avec un reste à charge zéro sur une sélection de soins et d'équipements en optique, dentaire et audition avec une montée en gamme des garanties en fonction de la formule choisie.

SOINS COURANTS dans le parcours de soins coordonnés

Nature des frais	Part AMO (% ou € sur la BR)	ESSENTIEL		CONFORT		PREMIUM	
		Mutuelle	AMO + Mutuelle	Mutuelle	AMO + Mutuelle	Mutuelle	AMO + Mutuelle
Honoraires médicaux (médecins généralistes et spécialistes - médecins traitants, médecins correspondants - sages-femmes)	70 %	30 %	100 %	30 %	100 %	30 %	100 %
Forfait Patient Urgences	Frais réels						
Séances psychologiques, dans le cadre du dispositif « MonPsy »*	60 %	40 %	100 %	40 %	100 %	40 %	100 %
Actes techniques médicaux (ATM), de chirurgies (ADC), d'imageries (ADI), d'échographies (ADE)	70 %	30 %	100 %	30 %	100 %	30 %	100 %
Honoraires para-médicaux (infirmiers, masseurs-kinésithérapeutes, orthophonistes, orthoptistes, pédicures)	60 %	40 %	100 %	40 %	100 %	40 %	100 %
Dépassements d'honoraires ⁽¹⁾ consultations, visites, actes médicaux, chirurgie, échographie							
Médecins signataires de l'OPTAM - OPTAM-CO ⁽²⁾				+40 % BR		+60 % BR	
Médecins non signataires de l'OPTAM - OPTAM-CO ^{(2) (3)}				+5 % BR		+30 % BR	
Analyses et examens de laboratoires	60 %	40 %	100 %	40 %	100 %	40 %	100 %
Médicaments							
Médicaments remboursés par l'AMO à 65 %	65 %	35 %	100 %	35 %	100 %	35 %	100 %
Médicaments remboursés par l'AMO à 30 %	30 %	70 %	100 %	70 %	100 %	70 %	100 %
Médicaments remboursés par l'AMO à 15 %	15 %	85 %	100 %	85 %	100 %	85 %	100 %
Matériel médical (figurant sur la liste des produits et prestations pris en charge par l'AMO)	60 %	40 %	100 %	40 %	100 %	40 %	100 %
Prothèses oculaires, mammaires, capillaires 	100 %	140 €	100 % +140 €	140 €	100 % +140 €	140 €	100 % +140 €
Achat d'un fauteuil roulant (tous les 3 ans) 	100 %	-	100 %	240 €	100 % +240 €	240 €	100 % +240 €
Appareil pour traitement à domicile (AAD) Assistance respiratoire (AAR) Générateur d'aérosol (ARO) Matériel et appareil de contention (MAC) Prothèses (PA) Chaussures orthopédiques (COR)	60 %	40 % +30 €	100 % +30 €	40 % +80 €	100 % +80 €	40 % +100 €	100 % +100 €

(*) Dispositif « MonPsy » : sur prescription médicale, 8 séances par an, chez un psychologue figurant sur l'annuaire « MonPsy » (<https://monpsy.sante.gouv.fr/>), prises en charge par l'assurance maladie obligatoire et la mutuelle. 1ère séance facturée 40 €, les 7 séances suivantes 30 €.

(1) Dépassements d'honoraires : prestations versées dans la limite de 24 fois par an, par personne couverte. Plafond commun SOINS COURANTS et HOSPITALISATION. (2) OPTAM : Option Pratique Tarifaire Maîtrisée - OPTAM CO : Option Pratique Tarifaire Maîtrisée Chirurgiens - Obstétriciens. (3) le remboursement mutuelle ne peut dépasser 100 % du tarif opposable.

 Remboursement mutuelle sur présentation d'une facture acquittée et de la copie de la prescription médicale.

HOSPITALISATION

hors longs séjours et sections de cure médicale pour personnes âgées

Nature des frais	Part AMO (% ou € sur la BR)	ESSENTIEL		CONFORT		PREMIUM	
		Mutuelle	AMO + Mutuelle	Mutuelle	AMO + Mutuelle	Mutuelle	AMO + Mutuelle
Frais d'hospitalisation	80 %	20 %	100 %	20 %	100 %	20 %	100 %
Actes médicaux et chirurgicaux < à 120 €	80 %	20 %	100 %	20 %	100 %	20 %	100 %
Actes médicaux et chirurgicaux > à 120 €	100 %						
Participation forfaitaire sur actes chirurgicaux > à 120 €	-24 €	24 €	100 %	24 €	100 %	24 €	100 %
Dépassements d'honoraires ⁽¹⁾ Consultations, visites, actes médicaux, chirurgie, échographie							
Médecins signataires de l'OPTAM - OPTAM CO ⁽²⁾				+40 % BR		+60 % BR	
Médecins non signataires de l'OPTAM - OPTAM CO ⁽²⁾				+5 % BR		+30 % BR	
Forfait journalier ⁽³⁾	-	Frais réels					
Forfait journalier en psychiatrie	-						
Chambre particulière. 30 jours par année civile	-	30 €/jour		45 €/jour		60 €/jour	
Frais d'accompagnement : enfants < de 12 ans, enfants handicapés < de 20 ans. 30 jours par année civile	-	17 €/jour		17 €/jour		17 €/jour	
Transport. Par trajet	65 %	35 %	100 %	35 %	100 %	35 %	100 %

(1) Dépassements d'honoraires : prestations versées dans la limite de 24 fois par an, par personne couverte. Plafond commun SOINS COURANTS et HOSPITALISATION (2) OPTAM : Option Pratique Tarifaire Maîtrisée. OPTAM-CO : Option Pratique Tarifaire Maîtrisée Chirurgiens, Obstétriciens. (3) le forfait hospitalier n'est pas pris en charge dans les établissements médico-sociaux comme les maisons d'accueil spécialisées (MAS) ou les établissements d'hébergement pour personnes dépendantes (EHPAD).

OPTIQUE

sur prescription médicale et facture acquittée

Nature des frais		Part AMO (% ou € sur la BR)	ESSENTIEL		CONFORT		PREMIUM		
			Mutuelle	AMO + Mutuelle	Mutuelle	AMO + Mutuelle	Mutuelle	AMO + Mutuelle	
Equipements CLASSE A « 100% SANTÉ » Reste à charge Zéro, tels que définis réglementairement			PRISE EN CHARGE INTÉGRALE sur toutes les couvertures						
Equipemements CLASSE B « Prix libres »									
1 Verre simple ⁽¹⁾			0,03 €	46,97 €	47 €	52,47 €	52,50 €	99,97 €	100 €
1 Verre complexe ⁽²⁾			0,03 €	84,97 €	85 €	99,97 €	100 €	149,97 €	150 €
1 Verre très complexe ⁽³⁾			0,03 €	84,97 €	85 €	129,97 €	130 €	199,97 €	200 €
1 Monture « JUSTE » ⁽⁵⁾			0,03 €	78,97 €	79 €	98,97 €	99 €	99,97 €	100 €
1 Monture			0,03 €	29,97 €	30 €	39,97 €	40 €	99,97 €	100 €
Suppléments et prestations			60 %	40 %	100 %	40 %	100 %	40 %	100 %
Adaptation de la correction (renouvellement par opticien)	Prix limite de facturation 10 €	0,03 €	9,97 €	10 €	9,97 €	10 €	9,97 €	10 €	
Autre optique									
Lentilles prises en charge ou non par l'AMO ⁽⁶⁾ . Forfait annuel pour les deux yeux, par année civile 🕒			60 %	40 % +115 €	100 % +115 €	40 % +135 €	100 % +135 €	40 % +270 €	100 % +270 €
Chirurgie réfractive, par œil et par année civile ⁽⁷⁾			-	300 €		400 €		900 €	

(1) Verres simples : verres unifocaux sphère -6.00 à + 6.00 ou verres unifocaux cylindre ≤ +4.00 sphère -6.00 à +6.00. (2) Verres complexes : autres verres unifocaux ou verres multifocaux / progressifs cylindre ≤ +4.00 sphère -8.00 à +8.00. (3) Verres très complexes : autres verres multifocaux / progressifs. (4) Montures de classe A garanties 2 ans. (5) Tarifs et remboursements préférentiels sur les montures « JUSTE » du réseau de magasins d'optique mutualistes « Ecouter-Voir ». (6) La prestation versée pour des lentilles prises en charge par l'AMO ne peut être cumulée avec la prestation versée pour les lentilles non prises en charge par l'AMO. (7) Forfait chirurgie réfractive versé sous réserve que le membre participant soit adhérent de la mutuelle depuis au moins 9 mois.

 Remboursement mutuelle sur présentation de la copie de la prescription médicale et d'une facture acquittée, dans la limite des frais réellement engagés.

DENTAIRE

Reste à charge zéro pour les équipements « 100% santé »

Nature des frais	Part AMO (% ou € sur la BR)	ESSENTIEL		CONFORT		PREMIUM		
		Mutuelle	AMO + Mutuelle	Mutuelle	AMO + Mutuelle	Mutuelle	AMO + Mutuelle	
Consultations et soins dentaires	70 %	30 %	100 %	30 %	100 %	30 %	100 %	
Parodontie (par an) 🦷	-	50 €		50 €		180 €		
Orthodontie								
Traitement par semestre (6 semestres maximum)	193,50 €	193,50 €	387 €	428,95 €	622,45 €	525,70 €	719,20 €	
Surveillance (2 séances maximum par trimestre)	7,53 €	13,98 €	21,50 €	16,13 €	23,65 €	26,88 €	34,40 €	
Contention 1 ^{re} année	161,25 €	161,25 €	322,50 €	193,50 €	354,75 €	354,75 €	516 €	
Contention 2 ^e année	75,25 €	139,75 €	215,00 €	161,25 €	236,50 €	268,75 €	344 €	
Orthodontie adulte ⁽²⁾ 🦷	-			300,00 €		450,00 €		
Prothèses fixes « 100% SANTÉ » Reste à charge Zéro tels que définis réglementairement	PRISE EN CHARGE INTÉGRALE sur toutes les couvertures							
Prothèses amovibles « 100% SANTÉ » Reste à charge Zéro tels que définis réglementairement	PRISE EN CHARGE INTÉGRALE sur toutes les couvertures							
Prothèses fixes Reste à charge modéré ⁽¹⁾								
Inlay core RAC Modéré	Prix limite de facturation 175€	63 €	112 €	175 €	112 €	175 €	112 €	175 €
Couronne céramo-métallique sur 2 ^e prémolaires	Prix limite de facturation 550€	84 €	168 €	252 €	240 €	324 €	456 €	540 €
Couronne zircone sur molaires	Prix limite de facturation 440€	84 €	168 €	252 €	240 €	324 €	356 €	440 €
Couronne céramique hors zircone sur 2 ^e prémolaires et molaires	Prix limite de facturation 550€	84 €	168 €	252 €	240 €	324 €	456 €	540 €
Prothèses fixes et amovibles Prix libres ⁽¹⁾								
Couronne dentaire tous matériaux, toutes dents	75,25 €	150,50 €	225,75 €	215 €	290,25 €	408,50 €	483,75 €	
Bridges	70 %	140 %	210 %	200 %	270 %	380 %	450 %	
Prothèses amovibles	70 %	140 %	210 %	200 %	270 %	380 %	450 %	
Adjonctions réparations sur prothèses amovibles	70 %	140 %	210 %	200 %	270 %	380 %	450 %	
Implantologie ⁽¹⁾								
Pose d'implant	-	150,50 €		184,90 €		395,60 €		
Prothèse « moignon » pour la pose d'implant dentaire	-	20 €		20 €		20 €		
Pose d'une couronne sur implant	75,25 €	150,50 €	225,75 €	215 €	290,25 €	408,50 €	483,75 €	

(1) Pour les deux premières années d'adhésion : prestations (hors consultations, soins, orthodontie et prothèses du panier «100% santé ») versées dans la limite des plafonds suivants, par personne protégée : plafond de 1 000 € la 1^{re} année (du 1^{er} au 12^e mois d'adhésion) ; 1700 € la 2^e année (du 13^e au 24^e mois d'adhésion). Plafond annuel limité à 2 700 € à partir de la 3^e année d'adhésion (à partir du 25^e mois). 🦷 Remboursement mutuelle sur présentation d'une facture acquittée, dans la limite des frais réellement engagés.

(2) Orthodontie non prise en charge par la sécurité sociale. Forfait annuel par année civile.

AIDES AUDITIVES ⁽¹⁾

remboursement mutuelle sur présentation d'une facture acquittée

Nature des frais	Part AMO (% ou € sur la BR)	ESSENTIEL		CONFORT		PREMIUM	
		Mutuelle	AMO + Mutuelle	Mutuelle	AMO + Mutuelle	Mutuelle	AMO + Mutuelle
Equipements CLASSE 1 « 100% SANTÉ » tels que définis réglementairement		PRISE EN CHARGE INTÉGRALE sur toutes les couvertures					
Equipements CLASSE 2 tarifs libres Bénéficiaire jusqu'à 20 ans inclus							
Prothèse auditive de classe 2 ⁽²⁾ , oreille droite ou gauche (par oreille)	840 €	560 €	1400 €	600 €	1440 €	810 €	1650 €
Bénéficiaire + de 20 ans							
Prothèse auditive de classe 2 ⁽²⁾ , oreille droite ou gauche (par oreille)	240 €	160 €	400 €	600 €	840 €	810 €	1050 €
Pile sans mercure ⁽³⁾ Fournitures et accessoires sur prescription médicale Forfait entretien. Par an	60 %	40 %	100 %	40 % +20 €	100 % +20 €	40 % +30 €	100 % +30 €

PRÉVENTION

Nature des frais	Part AMO (% ou € sur la BR)	ESSENTIEL		CONFORT		PREMIUM	
		Mutuelle	AMO + Mutuelle	Mutuelle	AMO + Mutuelle	Mutuelle	AMO + Mutuelle
Bilan nutritionnel ou médecine du sport ⁽¹⁾ Par an 		100 €		100 €		100 €	
Substituts nicotiniques (sur prescription médicale). Forfait annuel	65 %	3 5% +30 €	100 % +30 €	35 % +30 €	100 % +30 €	35 % +40 €	100 % +40 €
Ostéodensitométrie prise en charge AMO ⁽²⁾	27,97 €	11,99 € +20,04 €	39,96 € +20,04 €	11,99 € +20,04 €	39,96 € +20,04 €	11,99 € +20,04 €	39,96 € +20,04 €
Ostéodensitométrie non prise en charge par l'AMO ⁽²⁾ 	-	60 €		60 €		60 €	
Traitement médicamenteux anti-paludéen non pris en charge par l'AMO. Forfait annuel 	-	40 €		40 €		40 €	
Vaccins et rappels pris en charge ou non par l'AMO ⁽³⁾ 	65 %	Frais réels					
Vaccins « voyageur » ⁽⁴⁾ 	-	15 €		15 €		15 €	
Vaccin anti-grippe (de 60 à 64 ans)	-	Sur prise en charge mutuelle					
Contraceptifs masculins ou féminins non pris en charge par l'AMO. Forfait annuel 		50 €		50 €		60 €	

(1) Pour les adhérents déficients auditifs et souffrant de cécité, quel que soit l'âge, les prothèses auditives sont remboursées à 60% sur la base d'un tarif fixé à 1400 € maximum, quelle que soit la classe de l'appareil prescrit. (2) Renouvellement / appareil tous les 4 ans à la date de facturation ayant fait l'objet d'une prise en charge par l'AMO. (3) Le nombre de paquets pris en charge par an dépend du modèle de piles. Ref. 10 : 10 par an, Ref. 312 : 7 par an, Ref. 13 : 5 par an, Ref. 675 : 3 par an.

BIEN-ÊTRE & MÉDECINES DOUCES

(remboursement mutuelle sur présentation d'une facture acquittée du praticien)

Nature des frais	Part AMO (% ou € sur la BR)	ESSENTIEL		CONFORT		PREMIUM	
		Mutuelle	AMO + Mutuelle	Mutuelle	AMO + Mutuelle	Mutuelle	AMO + Mutuelle
Ostéopathie ou chiropractie ou psychologue ou acupuncture. Participation forfaitaire annuelle	-	30 €		60 €		100 €	
Consultation ⁽¹⁾ chez un psychologue clinicien diplômé d'Etat ⁽²⁾ , à partir de 18 ans	-	60 €/séance ⁽³⁾		60 €/séance ⁽³⁾		60 €/séance ⁽³⁾	
Pédicurie, à partir de 50 ans. Par an	-	15 €		20 €		25 €	
Podologie. Par an	-	20 €		50 €		80 €	

(1) Hors consultations prises en charge par l'AMO. (2) La mention « Psychologue clinicien diplômé d'Etat » et/ou le n° ADELI du praticien devront être inscrits sur la facture. (3) Dans la limite de 60 € par séance pour 4 séances maximum. Remboursement mutuelle sur présentation d'une facture acquittée, dans la limite des frais réellement engagés.

CURES THERMALES (agrées par l'AMO)

Nature des frais	Part AMO (% ou € sur la BR)	ESSENTIEL		CONFORT		PREMIUM	
		Mutuelle	AMO + Mutuelle	Mutuelle	AMO + Mutuelle	Mutuelle	AMO + Mutuelle
Honoraires médicaux	70 %	30 %	100 %	30 %	100 %	30 %	100 %
Soins thermaux	65 %	35 %	100 %	35 %	100 %	35 %	100 %
Frais d'hébergement et de transport (prise en charge AMO selon ressources)	65 %	35 %	100 %	35 %	100 %	35 %	100 %
Supplément cure thermale	-	-		129,60 €		183 €	

NAISSANCE - MARIAGE

Nature des frais	Part AMO (% ou € sur la BR)	ESSENTIEL		CONFORT		PREMIUM	
		Mutuelle	AMO + Mutuelle	Mutuelle	AMO + Mutuelle	Mutuelle	AMO + Mutuelle
Allocation de naissance ou d'adoption	-	50 €		100 €		110 €	
Allocation mariage, élargie au PACS	-	80 €		110 €		110 €	

Sur présentation d'un justificatif



Services et avantages adhérents

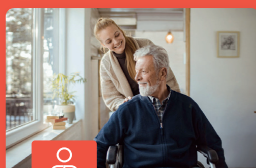


Parce que la santé ne se limite pas aux soins,
mon adhésion comprend également :

Des SERVICES INCLUS



CONSEIL SOCIAL



ASSISTANCE VIE
QUOTIDIENNE



CONSEIL JURIDIQUE



OPTIQUE & AUDITION
MUTUALISTES



Des ateliers de PRÉVENTION SANTÉ & des BONS PLANS

- ✓ Alimentation
- ✓ Santé physique
- ✓ Bien-être & Santé mentale
- ✓ Santé environnementale
- ✓ Addictions
- ✓ Vie affective



ATELIERS DE
PRÉVENTION SANTÉ



BONS PLANS

- ✓ Culture
- ✓ Loisirs
- ✓ Vacances
- ✓ Sports - Bien-être

La MCV PAP / MC602
se transforme !

Retrouvez dès maintenant tous les avantages adhérents sur **le nouveau site
de la Mutuelle Complémentaire :**

un nouveau design pour une navigation simplifiée !

Flashez-moi !



www.mutcomplementaire.fr

Je contacte la Mutuelle Complémentaire

Votre conseiller privilégié



jadhere@mutcomplementaire.fr



01 49 72 56 50



52 rue de Sévigné 75003 Paris

Vos 3 centres mutualistes Optique et Audition

ÉCOUTER VOIR
OPTIQUE & AUDITION MUTUALISTES

OPTIQUE MARAIS

54 rue de Sévigné - 75003 PARIS

01 48 87 88 59

Horaires d'ouverture :

Du LUNDI au SAMEDI

9h30 - 19h00



AUDITION MARAIS

52 rue de Sévigné - 75003 PARIS

01 48 87 43 52

Horaires d'ouverture :

Du LUNDI au VENDREDI

9h30 - 18h00



ÉCOUTER VOIR
OPTIQUE & AUDITION MUTUALISTES

OPTIQUE JEMMAPES

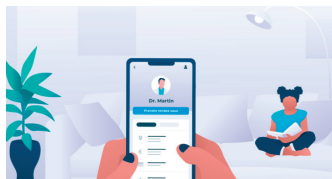
74 quai de Jemmapes - 75010 PARIS

01 42 06 44 30

Horaires d'ouverture :

Du LUNDI au SAMEDI

9h30 - 19h00



Retrouvez-nous sur **Doctolib** pour prendre rendez-vous
dans vos magasins :

Opticien Ecouter Voir Paris Marais
Opticien Ecouter Voir Paris Jemmapes
Audition Ecouter Voir Paris Marais



Partenaires institutionnels >

